

Instructions aux auteurs - Actes des congrès régionaux de la FIPF

Cette feuille de style est inspirée par les « instructions aux auteurs » de la revue *Recherches et Applications* (supplément de la revue de la FIPF : *Le français dans le monde*)

La FIPF recommande de mettre en œuvre les rectifications de l'orthographe publiées au Journal Officiel de la République française le 6 décembre 1990, et approuvées par toutes les instances francophones. Il est possible de mettre automatiquement un texte en orthographe rectifiée grâce au logiciel gratuit développé par l'Université de Louvain : Recto Verso

<https://uclouvain.be/recto-verso/essaie-recto.html>

Les responsables de la collection laissent cependant aux contributeurs, la liberté d'en user ou non, dans leur rédaction. Toutefois, dans un souci de cohérence éditoriale, et avec un avertissement placé en début de l'ouvrage, l'ensemble des textes sera mis aux normes de l'orthographe rectifiée.

Orthographe et grammaire

Il est essentiel d'utiliser un correcteur orthographique et grammatical lors de la rédaction de votre article. La plupart des logiciels de traitement de texte disposent d'un correcteur (Word, Open Office, etc.). Si vous y avez accès, le logiciel Antidote, créé par une équipe québécoise, est probablement le plus performant actuellement pour les corrections orthographiques et grammaticales.

Langue autre que le français

Si une langue autre que le français est utilisée dans le texte, il convient de mettre entre crochet [] la traduction en français juste après la phrase en langue étrangère.

Mise en page

La police à utiliser est Times New roman, corps 12. L'ensemble du texte est justifié à gauche et à droite.

Tout nouveau paragraphe est marqué par un saut de ligne.

Pas d'utilisation d'alinéas, de taquets de tabulation et pas de titres courants en têtes et en pieds de page.

Pas de numérotation automatique des différentes parties.

Nom de l'auteur

Le nom de ou des auteurs est à indiquer après le titre, justifié à droite. Le Prénom est en minuscule (sauf la première lettre du prénom qui est en majuscule). Le NOM est en majuscule.

Pour les auteurs qui viennent de pays où la règle de présentation est inverse (exemple : Chine, Vietnam, où le nom est toujours placé avant le prénom), il est possible d'écrire NOM Prénom.

Il est possible, si l'auteur le souhaite, d'indiquer l'établissement de rattachement de l'auteur au-dessous du nom.

Exemple :

Odette TREMBLAY
Université de Montréal

Titres et sous-titres

On hiérarchise les titres et les sous-titres avec une limite de deux sous-niveaux.

Les titres de niveau 1 sont en **caractère gras C.14**

Les sous-titres (sous-niveau 1) sont en **caractère gras C. 12**

Les titres de sous-niveau 2 sont en C.12, maigre.

Consignes de rédaction

Ponctuation : on laisse une espace insécable avant (et une espace normale, sécable, après) : deux points, un tiret, un point d'exclamation, un point d'interrogation, un point virgule, une esperluette (&), les signes arithmétiques (=, +, -, ×, <, >), et des guillemets (espace insécable après le guillemet ouvrant, avant le guillemet fermant, « , ») ; on laisse une espace insécable avant un symbole de mesure (% , °C, m, etc.). Espace normale avant une parenthèse ouvrante et un crochet d'ouverture ; on laisse une espace normale après une virgule, un point, des points de suspension ainsi qu'une parenthèse fermante et un crochet de fermeture.

Notes : Il est recommandé de limiter ou, si possible, d'éviter d'utiliser les notes de bas de page. Les notes de bas de page ne doivent pas être de simples références bibliographiques : si elles sont utilisées, elles doivent concerner des précisions ou des commentaires. Elles sont obligatoirement en bas de page, en corps 8.

Tableaux et figures (dessins, cartes, photographies, images etc.) : leur qualité doit être suffisante pour permettre une reproduction directe (de 150 à 300 dpi). Pour les tableaux et graphiques (ne pas en abuser : savoir qu'ils ne sont souvent éclairants que pour le seul contributeur dont ils constituent une autre représentation mentale de sa pensée), tenir compte de la surface utile d'une page qui est de 9,5 cm de largeur maximum.

Références d'auteurs et citations : dans le corps du texte, entre-parenthèses, à la condition que la référence soit détaillée dans la bibliographie (Simon, 2008). Pour les citations, il convient d'indiquer aussi la page. Exemples : Selon Vigner « l'activité d'expression écrite est celle... » (2001 : 73), autre exemple : « ... leurs variations morphologiques les plus fréquentes » (Vigner, 2001 : 72).

Il ne faut pas utiliser de notes de bas de page.

Bibliographie

Ne pas utiliser de logiciels bibliographiques (type Zotero).

La bibliographie est classée par ordre alphabétique du nom des auteurs.

S'il y a plusieurs références pour un même auteur, elles sont classées selon la date de publication (la plus ancienne d'abord, puis les plus récentes dans l'ordre chronologique).

S'il y a plusieurs référence pour un même auteur avec la même année de parution, il faut ajouter une

lettre après la date

Exemple :

PUREN, Christian, (2007a)

PUREN, Christian, (2007b)

Pour les ouvrages :

NOM, Prénom, (date), *Titre*, Ville de publication, éditeur.

Exemple

VIGNER, Gérard, (2001), *Enseigner le français comme langue seconde*, Paris, CLE International.

Pour les articles de revue :

NOM, Prénom, (date), « Titre de l'article », *Titre de la revue*, numéro de la revue, pages de début et de fin.

Exemple :

VLAD, Monica, (2019), « La didactique du FLE en contexte roumain : une discipline en quête de légitimité », *Recherches et Applications*, n° 66, pp. 39-52

Pour les articles tirés d'ouvrages collectifs :

NOM, Prénom, (date), « Titre de l'article » dans Nom, Prénom du coordonnateur de l'ouvrage (dir), *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition, éditeur, pages de début et de fin.

Exemple

BEACCO, Jean-Claude, (2011), « Contextualiser les savoirs en didactique des langues et des cultures » dans Blanchet, Philippe, Chardenet, Patrick (dir), *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures*, Paris, Editions des archives contemporaines, pp. 31-40

Sitographie

Attention : il s'agit bien dans la sitographie de ne répertorier que des pages internet qui ne sont ni des articles, ni des ouvrages. Si vous citez un article d'une revue en ligne (par exemple un article d'une revue Synergie, de LIDIL, de Documents pour l'histoire de l'enseignement du FLE/FLS, etc.) il faut utiliser la présentation « articles ». Même chose pour un ouvrage, une thèse ou un mémoire, que vous auriez lu en ligne : ils doivent être présentés selon les normes des ouvrages. Le seul fait d'utiliser Internet pour accéder à un document ne signifie pas qu'il faille mettre cette référence en sitographie.

Nom de l'auteur (ou nom de l'institution qui a mis la page en ligne), « titre de la page » [date de consultation] adresse complète

Exemple

FLE.FR, « Enseigner le FLE avec le numérique » [Consulté le 12 mai 2022]

<https://www.fle.fr/enseigner-le-FLE-avec-le-numerique>